

LE PARCQ

Un collectif pour « informer sur les dangers du compteur Linky »

La guerre des compteurs Linky n'est pas près de se terminer. Dans plusieurs régions françaises, des habitants s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir le nouveau compteur communiquant d'ERDF. Dans le Ternois, le collectif Linky 62 a même été créé pour informer des dangers.

Par PAR ALIX PENICHOU | Publié le 24/09/2016 mis à jour à 16h38

Le journal du jour à partir de 0.79€



Le collectif Linky 62 veut avoir une dimension régionale, pour informer les citoyens de la réalité des compteurs communicants.

- **LECTUREZEN**

Des lampes qui clignotent toutes seules, des alarmes qui se désactivent... Des habitants de l'Arrageais témoignaient dans [un récent article de La Voix du Nord](#) des étranges phénomènes qu'ils observent depuis l'installation de leur compteur Linky. Nombreux sont les Ternésiens qui ont remarqué de tels phénomènes. Plus encore : ils s'inquiètent des conséquences néfastes que pourrait avoir le compteur communicant déployé en masse par ERDF.

Suite à une réunion d'information à Auchy-lès-Hesdin en février (elle avait attiré plus de 400 personnes), les plus actifs ont décidé de créer [le collectif Linky 62](#). Il est officiel depuis juin et compte déjà 180 adhérents. « *Nous ne sommes pas contre Linky absolument, mais nous tenons à expliquer aux gens ce qu'il se passe* », assure le président, Daniel Darras, conseiller municipal à Le Parcq.

Décision communale

Augmentation de la facture d'électricité, diffusion d'ondes, divulgation de données personnelles... Les arguments en défaveur du boîtier vert ne manquent pas. Alors pour enterrer le problème dans leur commune, les élus de Le Parcq ont voté contre l'installation des concentrateurs, ces boîtiers qui réceptionnent les données de Linky pour les transmettre ensuite à ERDF. « *Ce qui pose problème, c'est le CLP (courant porteur en ligne, ndlr) car il implique des radiations nocives. Sans le concentrateur, pas de CLP, donc Linky fonctionne comme l'ancien compteur.* »

Un rayonnement à plus grande échelle

Le collectif ne compte pas s'arrêter là. « *Nous voulons avoir une action dans toute la région. Daniel Fasquelle, en tant qu' élu départemental, a accepté de contacter Marisol Touraine à propos de la réglementation des rayonnements des réseaux CLP. Elle a répondu qu'il n'existait pas encore de réglementation...* »

Le collectif attend désormais beaucoup des conclusions qui devraient être rendues du dossier de la loi Abeille de février 2015 (relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques). « *Il devrait évoquer les concentrateurs. Nous espérons enfin une réponse officielle à nos questions.* »